

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

BCE présente ses résultats du troisième trimestre de 2015

- **Croissance du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour atteindre 739 millions \$, entraînant une augmentation de 13,0 % du bénéfice net par action (BPA); BPA ajusté de 0,93 \$, en hausse de 12,0 %**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 878 millions \$, entraînant une augmentation des flux de trésorerie disponibles de 10,4 %**
- **Croissance du BAIIA ajusté de 3,4 % découlant d'une augmentation de 2,9 % du total des produits des activités ordinaires**
- **Croissance du BAIIA ajusté des Services sans fil de 8,3 % découlant d'une augmentation de 9,3 % des produits des activités ordinaires; forte augmentation de 6,1 % du PMU combiné; total des ajouts nets d'abonnés des services postpayés au T3 de 78 000**
- **BAIIA ajusté des Services sur fil en hausse de 1,1 %, une croissance positive pour le cinquième trimestre consécutif; marge la plus élevée du secteur, en hausse pour atteindre 41,1 %**
- **Fournisseur de services à large bande de télé et Internet affichant la croissance la plus rapide du Canada au T3 grâce à des ajouts nets totalisant 126 000 abonnés – 68 000 pour la télé IP et 58 000 pour les services Internet haute vitesse**
- **Bell est maintenant le plus important fournisseur de services de télé au Canada, sa clientèle totale se chiffrant à plus de 2,7 millions d'abonnés, en hausse de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent**
- **Zone de couverture la plus étendue du Canada avec le service Internet gigabit, offert à 2 millions de foyers au Québec, en Ontario et dans la région de l'Atlantique**
- **Produits tirés de Bell Média en hausse de 4,1 %; croissance du BAIIA ajusté de 0,5 %**

MONTREAL, le 5 novembre 2015 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats du troisième trimestre (T3) de 2015.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T3 2015	T3 2014	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 345	5 195	2,9 %
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	2 187	2 115	3,4 %
Bénéfice net	791	703	12,5 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	739	600	23,2 %
BPA	0,87	0,77	13,0 %
BPA ajusté ⁽²⁾	0,93	0,83	12,0 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 878	1 882	(0,2) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	921	834	10,4 %
Flux de trésorerie disponibles par action ⁽³⁾	1,09 \$	1,06 \$	2,8 %

« Grâce à la bonne lancée de Bell dans les services de communications de croissance, un BAIIA ajusté positif a été enregistré par les secteurs Services sans fil, Services sur fil et Média, et des augmentations importantes du bénéfice par action et des flux de trésorerie ont été réalisées. Notre stratégie consistant à investir massivement dans les réseaux à large bande au Canada et dans l'innovation pour les services, combinée à l'excellente exécution de l'équipe nationale de Bell, continue de produire des résultats financiers et d'exploitation exceptionnels », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell. « Grâce à ses fonctions de prochaine génération, le réseau Fibe a attiré environ 126 000 nouveaux abonnés nets pour les services à large bande de télé et Internet au T3, ce qui a également permis à Bell de se classer au premier rang des fournisseurs de télé au pays. Le réseau LTE, le plus vaste et le plus rapide au Canada, augmente l'utilisation des téléphones intelligents et des produits tirés des services sans fil. Les services numériques CraveTV et Télé Partout GO continuent d'attirer de nouveaux téléspectateurs grâce au contenu de premier choix de Bell Média. Avec le service Internet gigabit que nous avons lancé, nous offrons une très vaste zone de couverture qui rivalise avec n'importe quelle autre en Amérique du Nord et, au T3, nous étions la première entreprise du continent à déployer le service de transmission de données mobiles LTE le plus rapide qui soit. Dans le cadre de la construction de la nouvelle génération des réseaux de Bell, notre équipe concentre ses efforts sur l'innovation offrant le plus d'avantages pour les clients, stimulant notre compétitivité et notre croissance et assurant le maintien de notre leadership au Canada dans toute la sphère des communications. »

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle. Les efforts déployés de manière constante pour exécuter notre stratégie ont porté leurs fruits : solide performance dans les services de croissance que sont les services sans fil, de télé, Internet et de médias, 40 trimestres consécutifs de croissance ininterrompue du BAIIA ajusté et 11 augmentations du dividende sur les actions ordinaires de BCE pour les 6 dernières années, soit une majoration totale du dividende de 78 %.

« Le nombre élevé d'activations d'abonnés des services sans fil, Internet et de télé IP, combiné à la hausse marquée du produit moyen par foyer et à une attention soutenue portée aux coûts, a permis d'enregistrer une solide croissance du BAIIA ajusté, du BPA ajusté et des flux de trésorerie disponibles au T3, constituant le point d'ancrage du maintien d'une bonne performance financière dans l'avenir », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « Avec un bon positionnement concurrentiel dans les secteurs Services sans fil, Services sur fil et Média, l'élan opérationnel de Bell demeure solide en ce début de quatrième trimestre. Notre plan financier pour 2015 est assurément sur la bonne voie, et nous sommes bien positionnés pour continuer de mettre en œuvre notre modèle de croissance du dividende en 2016. »

RÉSULTATS DE BCE

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,9 % au T3, pour s'établir à 5 345 millions \$, dans la foulée de la croissance de 2,6 % des produits tirés des services et de l'augmentation de 6,2 % des produits d'exploitation tirés des produits entraînés par la forte croissance interne des produits tirés des services résidentiels pour le sans-fil, le sur-fil et les médias.

Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ de BCE au T3 a augmenté de 3,4 %, pour s'établir à 2 187 millions \$, entraîné par une croissance positive d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs opérationnels de Bell, ce qui reflète les hausses de 8,3 % pour les Services sans fil de Bell, de 1,1 % pour les Services sur fil de Bell et de 0,5 % pour Bell Média. La marge du BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidée de BCE a augmenté, passant de 40,7 % au T3 2014 à 40,9 %, la croissance plus solide des produits des activités ordinaires et les économies de coûts d'exploitation dans les Services sur fil de Bell ayant largement compensé les coûts immédiats plus élevés relatifs à l'acquisition d'abonnés des services sans fil postpayés, Internet et de télé IP, les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle dans le sans-fil, la hausse des coûts du contenu pour Bell Média et l'incidence sur la marge découlant de la baisse continue dans les services voix traditionnels.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de BCE s'est établi à 739 millions \$, soit 0,87 \$ par action, en hausse de 23,2 % et de 13,0 %, respectivement, comparativement à 600 millions \$ et à 0,77 \$ par action au T3 2014. Cette augmentation est attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, à l'augmentation des autres produits découlant des profits sur placements liés à des participations minoritaires de BCE et des profits liés à la valeur de marché sur les contrats dérivés sur capitaux propres conclus pour assurer la couverture économique des paiements futurs au titre de nos régimes de rémunération fondée sur des actions, aux coûts moindres liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres ainsi qu'à la diminution des participations ne donnant pas le contrôle par suite de la privatisation de Bell Aliant. Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes sur placements et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté⁽²⁾ s'est établi à 790 millions \$, soit 0,93 \$ par action, en hausse de 21,9 % et de 12,0 %, respectivement, comparativement à 648 millions \$ et à 0,83 \$ par action à l'exercice précédent.

BCE a continué de faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure de réseaux sans fil et de fibre à large bande, avec des dépenses d'investissement de 927 millions \$ au T3. Les dépenses d'investissement concernaient principalement le branchement d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement à notre réseau de fibre à large bande, ce qui comprend la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres centres urbains, l'expansion continue de notre réseau sans fil 4G LTE à l'échelle nationale et le déploiement du service réseau LTE Advanced, ainsi que les augmentations de la capacité des réseaux sans fil et Internet pour soutenir l'accroissement des vitesses et l'utilisation croissante des services de données.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont été essentiellement stables, à 1 878 millions \$, comparativement à 1 882 millions \$ au T3 2014. Les flux de trésorerie disponibles⁽³⁾ générés ce trimestre ont augmenté de 10,4 %, pour s'établir à 921 millions \$, comparativement à 834 millions \$ à l'exercice précédent, reflétant la croissance du BAIIA ajusté et l'incidence favorable de la privatisation de Bell Aliant. Les flux de trésorerie disponibles par action⁽³⁾ se sont élevés à 1,09 \$, en hausse de 2,8 %, comparativement à 1,06 \$ à l'exercice précédent.

BCE a ajouté 77 655 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et a subi une perte nette de 19 112 abonnés des services prépayés, a ajouté 67 908 nouveaux abonnés nets des services de télé IP (Télé Fibe et Télé FibreOP) et subi une perte nette de 41 994 abonnés du service Télé Satellite, et a ajouté 57 888 nouveaux abonnés d'Internet haute vitesse. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR sont demeurées essentiellement inchangées par rapport à l'exercice précédent, à 108 076 abonnés. Au 30 septembre 2015, BCE comptait au total 8 183 367 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 1,8 % par rapport au T3 2014, 2 700 710 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 3,9 % (y compris les 1 108 699 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 29,3 %), 3 374 239 abonnés d'Internet, soit une augmentation de 4,0 %, et 6 795 576 abonnés des SAR au total, soit une diminution de 5,9 %.

FAITS NOUVEAUX DE L'ENTREPRISE

Bell maintenant le plus important fournisseur de services de télévision du Canada

Bell est devenue le plus important fournisseur de services de télé du Canada au T3, avec 2 700 710 abonnés, une augmentation de 3,9 % de notre clientèle totale par rapport à l'exercice précédent, grâce à la croissance rapide du service Télé Fibe et, dans le Canada atlantique, de Télé FibeOP. Dans son plus récent rapport publié en octobre et compilant des données sur l'interaction avec les clients, Nielsen Consumer Insights* a constaté que Bell Télé Fibe et Télé FibeOP sont les 2 services de télé les plus recommandés par les clients, d'après une étude effectuée du 10 au 30 septembre 2015 à l'échelle du Canada.

Le succès des services de télé de Bell découle des innovations constantes réalisées dans les services Télé Fibe et Télé FibeOP, notamment le lancement de nouvelles fonctions exclusives, comme « Rejouer », qui permet aux clients de commencer à regarder des émissions de télé en direct déjà en cours à partir du début. « Rejouer » vient par ailleurs d'être perfectionnée et permet désormais aux téléspectateurs de revenir en arrière pour regarder et faire rejouer les émissions qui ont été diffusées au cours des 30 dernières heures. Les autres options de la fonction « Rejouer » comprennent : « Tendances », qui permet de découvrir en temps réel les cinq émissions les plus regardées au pays, en français et en anglais, et d'y accéder pour les regarder en direct ou les faire rejouer à partir du début, « Reprendre », qui permet de changer de chaîne tout en faisant rejouer une émission, de retourner à la chaîne initiale et d'y reprendre la programmation où elle était rendue, et enfin « Suggestions », qui offre des recommandations d'émissions personnalisées pour le service de vidéo en continu sur demande. Bell a également annoncé le lancement en exclusivité le 19 novembre du nouveau Samsung Galaxy View, inaugurant une nouvelle ère pour la télévision portative en continu. Doté d'un écran tactile à résolution HD intégrale de 18,4 po (46,7 cm) facile à transporter, compatible Wi-Fi pour la vidéo en continu et la navigation sur le Web, et étant livré avec la puissante application Télé Fibe préinstallée, le novateur Samsung View transforme n'importe quelle pièce en salle de télévision.

Plus importante zone de couverture du service Internet gigabit au Canada

Bell tient le haut du pavé en matière de service Internet à débit gigabit au Canada. Nous avons lancé le service Fibe Gigabit pour plus de 1,3 million de foyers au Québec et en Ontario au mois d'août et ajouté 650 000 emplacements dans le Canada atlantique en septembre. Il s'agit du service Internet le plus rapide offert aux consommateurs canadiens, et Bell prévoit pouvoir offrir le service Internet à débit gigabit à 2,2 millions de foyers d'ici la fin de l'année. L'architecture de fibre optique de Bell comporte des avantages majeurs quant à la structure et aux coûts d'exploitation par rapport au câble et lui permettra d'atteindre plus rapidement des vitesses beaucoup plus élevées.

Le réseau LTE de Bell désigné réseau sans fil le plus rapide du Canada

PCMag a classé le réseau LTE de Bell au premier rang à l'échelle nationale et dans un plus grand nombre de provinces que tout autre concurrent dans sa troisième revue annuelle des réseaux sans fil canadiens, publiée en septembre. Selon les tests effectués par *PCMag*, la technologie LTE de Bell « a permis d'atteindre des vitesses qui battent à plate couture les entreprises de télécommunications américaines » avec les plus récents téléphones intelligents de Bell, comme le Samsung Galaxy S6+ et le S6 edge+.

* Les conclusions se fondent sur les données recueillies par Nielsen dans le cadre de la recherche sur les données liées à l'interaction avec les clients de Bell, qui s'est déroulée entre le 10 et le 30 septembre 2015, visant le marché résidentiel canadien et effectuée par un groupe de recherche personnalisé en ligne.

En août, Bell a annoncé le premier lancement en Amérique du Nord du service sans fil LTE Advanced tribande, qui offre des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 335 mégabits par seconde (avec des vitesses de téléchargement moyennes attendues de 25 Mbps à 100 Mbps) à Halifax, Fredericton, Moncton, Toronto, Hamilton et Oakville. Le service existant LTE Advanced b bande de Bell, lancé en février, offre des vitesses de transmission de données pouvant atteindre 260 Mbps (vitesses moyennes de 18 Mbps à 74 Mbps) couvrant, dans le Canada atlantique, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, environ 40 % de la population canadienne. Ce service vient s'ajouter au réseau national LTE, qui offre des vitesses de transmission de données allant de 75 Mbps à 150 Mbps (vitesses moyennes de 12 Mbps à 44 Mbps) à plus de 94 % de la population, et cette proportion devrait atteindre 98 % d'ici la fin de l'année.

Chef de file dans le commerce mobile

En juillet, Bell a lancé le service mobiXpress, un système de paiement qui consiste en un portefeuille numérique mobile ouvert utilisant des cartes SIM NFC et supporté par Bell, Telus et Rogers, en plus d'être offert à d'autres entreprises de télécommunications. L'application mobiXpress, destinée aux appareils Android et BlackBerry, a été téléchargée environ 500 000 fois au total au cours des 3 derniers mois. Compatible avec 40 cartes de paiement et plus de 30 marques de cartes-cadeaux, l'application mobiXpress est maintenant offerte sur plus de 90 % des appareils Android et BlackBerry vendus. Enstream, une coentreprise de Bell, Telus et Rogers, offre des services sécurisés de gestion de cartes aux émetteurs de cartes VISA, MasterCard et de débit utilisant des éléments sécurisés SIM sur des téléphones de Bell Mobilité, et compte notamment parmi ses clients CIBC, Desjardins, TD Canada Trust et, depuis le T3, soit tout dernièrement, la Banque Scotia.

R et D : Bell au premier rang en recherche et développement dans les communications

Le leadership de Bell en matière d'innovation dans les services découle directement de notre position de longue date en tant que premier investisseur en recherche et développement dans les communications au Canada. Comme l'indique en détail le classement annuel de R et D publié cette semaine par Research Infosource Inc., Bell a investi 546 millions \$ dans la R et D au Canada en 2014 pour développer les meilleurs réseaux à large bande du pays et de nouveaux services mobiles de télé et Internet, nous plaçant au premier rang dans le secteur des communications et au quatrième rang dans tous les secteurs pour la R et D parmi toutes les entreprises canadiennes du secteur privé.

L'initiative en santé mentale Bell Cause pour la cause est prolongée de cinq ans

En septembre, mois du cinquième anniversaire de l'initiative Bell Cause pour la cause, Bell a annoncé la prolongation de son initiative nationale en santé mentale, qui sera maintenue pendant 5 années de plus, et une hausse de son engagement financier total envers la santé mentale au Canada, qui sera porté à au moins 100 millions \$. Reposant sur quatre piliers d'action – lutte contre la stigmatisation, accès aux soins, nouvelle recherche et leadership en milieu de travail, Bell Cause pour la cause a financé plus de 600 organismes partenaires dans toutes les régions du Canada depuis 2010. Selon une étude réalisée par Neilsen en 2015, plus d'un Canadien sur quatre (et 9 jeunes Canadiens sur 10) affirme être plus conscient des problèmes liés à la santé mentale qu'il ne l'était il y a 5 ans, et les répondants estiment dans une proportion de 70 % que les attitudes envers les maladies mentales ont changé pour le mieux. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/bilandesprogresbellcause.

Émission de titres d'emprunt de 1 milliard \$ pour Bell Canada

En octobre, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN), pour un montant en capital de 1 milliard \$, qui viendront à échéance le 3 octobre 2022 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3 %. Cette toute dernière émission de titres d'emprunt représente le plus bas taux d'intérêt jamais versé par Bell Canada sur une émission de débentures MTN. Compte tenu de cette nouvelle émission, le coût annuel après impôt des débentures en circulation de Bell Canada a reculé, pour s'établir à 3,38 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance d'environ 9 ans.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les Services sans fil de Bell affichent encore une fois des résultats financiers éloquentes au T3 avec des produits d'exploitation en hausse de 9,3 %, se chiffrant à 1 772 millions \$, comparativement à 1 621 millions \$ au T3 2014. Les produits tirés des services ont augmenté de 8,3 %, pour se chiffrer à 1 619 millions \$, reflétant la proportion accrue d'abonnés des services postpayés et la forte croissance du PMU combiné⁽⁴⁾. Par suite de l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents et de l'utilisation plus intensive de notre réseau mobile 4G LTE de premier plan, les produits tirés des services de données ont augmenté de 23,5 % ce trimestre. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 22,2 %, pour s'établir à 143 millions \$, par suite de l'accroissement des ventes d'appareils mobiles plus coûteux et du nombre plus élevé de mises à niveau.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 8,3 %, pour se chiffrer à 758 millions \$, en raison de la forte progression des produits tirés des services. La marge des produits tirés des services sans fil est demeurée stable d'un exercice à l'autre, à 46,8 %, malgré l'augmentation de 44 millions \$ des dépenses à l'égard de la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés, ce qui a contribué à la croissance des coûts d'exploitation de 10,1 % ce trimestre.

- Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont totalisé 353 652 au T3, en hausse de 6,6 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant le niveau d'activité plus élevé dans le marché canadien du sans-fil, attribuable à l'émergence de la double cohorte.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 77 655, en baisse comparativement à 91 779 à l'exercice précédent, en raison du taux de désabonnement⁽⁴⁾ plus élevé reflétant l'activité promotionnelle saisonnière habituellement intense, combinée à l'incidence de l'émergence de la double cohorte. Le taux de désabonnement des services postpayés au T3 a augmenté de 0,11 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1,31 %.
- La clientèle d'abonnés des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 7 284 108 à la fin du T3 2015, une augmentation de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. La clientèle totale des Services sans fil de Bell a augmenté de 1,8 %, pour s'établir à 8 183 367 abonnés.
- Le pourcentage des abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent a augmenté à 78 %, comparativement à 75 % à la fin du T3 2014. La proportion d'abonnés des services postpayés sur le réseau LTE a atteint 63 % à la fin du troisième trimestre.
- Le PMU combiné a augmenté de 6,1 %, pour s'établir à 65,34 \$, en raison du pourcentage plus élevé d'abonnés ayant signé des contrats de 2 ans, de l'utilisation plus intensive des services de données sur le réseau LTE et de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés dans la clientèle totale.

- Le coût d'acquisition⁽⁴⁾ a augmenté de 6,2 %, pour s'établir à 446 \$ par abonné, en raison principalement d'une plus grande proportion d'abonnés des services postpayés.
- Avec un nombre plus élevé de mises à niveau découlant de l'augmentation du nombre de contrats venant à expiration, attribuable à l'émergence de la double cohorte, les dépenses de fidélisation de la clientèle ont augmenté, pour s'établir à 11,7 % des produits tirés des services sans fil, contre 10,2 % à l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

Les produits des Services sur fil ont diminué de 0,6 % au T3, pour se chiffrer à 3 028 millions \$, ce qui reflète la diminution d'un exercice à l'autre dans l'unité Bell Marchés Affaires en raison des pressions concurrentielles continues sur les prix et de la diminution des dépenses des clients pour les principaux services de connectivité, les solutions d'affaires ainsi que les équipements de transmission de données, découlant de la persistance d'une faible croissance de l'économie. Cette diminution a été compensée par la performance des services résidentiels, laquelle a enregistré une croissance des produits d'exploitation de 1,9 % du fait des niveaux élevés constants d'ajouts nets d'abonnés pour les services Internet et de télé et de l'augmentation du PMU par foyer.

En raison de la diversification accrue des services de croissance et de la réduction de 1,7 % des coûts d'exploitation, reflétant les synergies réalisées à la suite de l'intégration de Bell Aliant, l'amélioration continue du service à la clientèle et les économies liées à la fibre, le BAIIA ajusté des Services sur fil a augmenté de 1,1 % par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 1 246 millions \$, ce qui a permis une amélioration de 0,6 point de pourcentage de la marge de Bell dans le sur-fil, la plus élevée du secteur, à 41,1 %. Grâce à une solide performance financière depuis le début de l'exercice, les Services sur fil de Bell demeurent sur la bonne voie et pourraient enregistrer un premier BAIIA ajusté positif sur un exercice complet.

- Bell Télé a ajouté 67 908 nouveaux abonnés nets des services Télé Fibe et Télé FibreOP ce trimestre, contre 74 450 au T3 de l'exercice précédent alors que la période du retour en classe avait été exceptionnellement fructueuse. L'expansion moindre de la zone de couverture de la télé IP en 2015 s'est également traduite par une diminution au chapitre des activations de nouveaux abonnés des services de télé IP ce trimestre. BCE comptait 1 108 699 abonnés des services de télé IP à la fin du T3, une hausse de 29,3 % par rapport au T3 2014.
- Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté, pour s'établir à 41 994 au T3, comparativement à 36 872 à l'exercice précédent, en raison des offres accrocheuses en vue de la conversion lancées par des câblodistributeurs dans les zones où BCE n'offre pas le service de télé IP et de la perte nette d'abonnés de gros imputable au déploiement du service de télé IP par un fournisseur de services de télé concurrent dans l'Ouest canadien.
- BCE est devenue le plus important fournisseur de télé du Canada au T3 grâce à une clientèle combinée totalisant 2 700 710 abonnés, en hausse de 3,9 %, comparativement à 2 600 418 abonnés à la fin du T3 2014.
- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse ont totalisé 57 888 au T3, comparativement à 64 254 à l'exercice précédent. BCE a fortifié sa position de premier fournisseur de service Internet du Canada grâce à une clientèle d'abonnés d'Internet haute vitesse s'élevant à 3 374 239 à la fin du T3, en hausse de 4,0 % par rapport au T3 2014.

- Les produits tirés des services de données sur fil ont augmenté de 2,8 %, pour s'établir à 1 770 millions \$, ce qui découle de la croissance combinée de 6,3 % des produits tirés des services Internet et de télé. Cette augmentation a été atténuée par la diminution des dépenses dans les principaux services de connectivité, les solutions d'affaires et les produits de données par notre clientèle des grandes entreprises.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ont augmenté, pour s'établir à 78 354, comparativement à 70 782 au T3 2014, en raison des offres promotionnelles encore plus accrocheuses lancées par nos concurrents et des rabais sur les forfaits de services ainsi que de l'augmentation constante de la substitution technologique des services locaux en faveur des services sans fil et Internet.
- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont diminué de 20,3 %, à 29 722, comparativement à 37 270 à l'exercice précédent, ce qui reflète le nombre moindre de désactivations d'abonnés dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises ainsi que la demande accrue de services de connectivité découlant de l'élection fédérale de 2015.
- La clientèle totale des lignes d'accès aux SAR à la fin du T3 a totalisé 6 795 576, une diminution de 5,9 % par rapport au T3 2014. Par conséquent, les produits tirés des services locaux et d'accès de BCE ont diminué de 4,3 %, à 818 millions \$, tandis que les produits tirés des services interurbains ont régressé de 9,6 %, à 207 millions \$.

Bell Média

Les produits des activités ordinaires de Bell Média ont augmenté de 4,1 %, pour s'établir à 692 millions \$, et le BAIIA ajusté a augmenté de 0,5 %, pour s'établir à 183 millions \$, sur des produits accrus tirés de la publicité et des frais d'abonnement au T3.

L'augmentation des produits tirés de la publicité à la télé traditionnelle a été étayée par la nouvelle programmation de la saison d'automne de Bell Média, la retransmission en direct des prix Emmy et la dernière élection fédérale. Les produits tirés de la publicité à la télé spécialisée ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, reflétant un record d'audience lors de la diffusion de la Coupe du Monde féminine de soccer de la FIFA 2015, la récupération des budgets de publicité à la suite du glissement de ces budgets, l'année précédente, vers le diffuseur de la Coupe du Monde masculine de soccer de la FIFA, l'accroissement du côté des services de télé spécialisée dans des domaines autres que les sports, Space et Discovery, et l'augmentation des produits des activités ordinaires d'Astral Affichage découlant des nouveaux contrats décrochés et des acquisitions réalisées depuis un an.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté modestement par rapport au T3 2014 grâce à une hausse des produits tirés de CraveTV et de l'expansion de la gamme de produits Télé Partout GO.

Les coûts d'exploitation de Bell Média, en hausse de 5,4 %, à 509 millions \$, en raison de l'augmentation des coûts des droits de diffusion dans les sports, des investissements dans la programmation canadienne et dans le contenu de CraveTV, ont ralenti la croissance du BAIIA ajusté au T3.

- Bell Média a obtenu les cotes d'écoute moyenne les plus élevées pour les services de télé traditionnelle et spécialisée au T3, CTV est arrivé en tête pour la saison d'été avec 9 des 20 émissions les plus regardées, soit plus que tout autre réseau, tandis que Discovery et Space sont les 2 meilleures chaînes spécialisées dans le divertissement aux heures de grande écoute chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans.

- CTV a diffusé 3 des 4 meilleures nouvelles émissions au cours des deux premières semaines de la nouvelle saison d'automne de télé : *Quantico*, *Blindspot* et *Code Black*.
- Bell Média a enrichi sa vaste programmation de sports sur TSN et RDS, avec notamment la UEFA Champions League, pour le soccer, et l'International Basketball Federation (FIBA), pour le basketball.
- Bell Média a confirmé que TSN et RDS seront les principaux partenaires de diffusion de CBC pour les Jeux olympiques d'hiver de Beijing de 2022 et les Jeux olympiques de 2024, prolongeant ainsi son partenariat actuel avec CBC pour les jeux de Rio en 2016, de Pyeongchang en 2018 et de Tokyo en 2020.
- Bell Média a conservé sa position de leader dans le marché de la télé spécialisée francophone au Québec, rejoignant 81 % de la population francophone d'une semaine moyenne. Trois des cinq chaînes de télé spécialisée les plus populaires chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média : Canal D, Super Écran et Canal Vie.
- Dans ses propriétés numériques, Bell Média a surpassé tous les diffuseurs canadiens concurrents en enregistrant des moyennes mensuelles totales de 17,2 millions de visiteurs, 2,8 millions de vidéospéctateurs, 326 millions de pages consultées, 122 millions de visites et 63 millions de vidéos regardées.
- Bell Média est demeurée le premier radiodiffuseur du Canada au T3, rejoignant 17,4 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, au total chaque semaine, 85 millions d'heures.
- Astral Affichage a décroché un contrat de 8 ans avec l'Aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, qui se classe au sixième rang des aéroports les plus achalandés du Canada. Astral Affichage remplacera toute l'infrastructure publicitaire de l'aéroport par une gamme complète de produits numériques, ce qui en fera le premier aéroport canadien doté de structures publicitaires permanentes entièrement numériques.

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,65 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2015.

PERSPECTIVES

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2015, tels qu'ils ont été présentés le 5 février 2015.

	Orientation du 5 février	Orientation du 5 novembre
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 3 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital ⁽⁴⁾	Environ 17 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,28 \$ à 3,38 \$	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles ⁽ⁱ⁾	Environ 8 % à 15 %	Sur la bonne voie
Dividende annualisé par action ordinaire	2,60 \$	2,60 \$
Politique de distribution du dividende ⁽⁴⁾	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

- i) Au 1^{er} novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T3 2015, le jeudi 5 novembre, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-866-225-6564 ou le 416-340-2220. Une reprise sera disponible pendant une semaine, au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 6872408#).

La téléconférence sera archivée sur le site Web de BCE sous :

[Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T3 2015](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

- (1) Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T3 2015 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T3 2015	T3 2014
Bénéfice net	791	703
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	46	66
Amortissement des immobilisations corporelles	727	739
Amortissement des immobilisations incorporelles	133	116
Charges financières		
Charge d'intérêts	227	227
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	27	25
Autres produits	(35)	(2)
Impôt sur le résultat	271	241
BAIIA ajusté	2 187	2 115
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 345</i>	<i>5 195</i>
Marge du BAIIA ajusté	40,9 %	40,7 %

- (2) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer le rendement de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T3 2015		T3 2014	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	739	0,87	600	0,77
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	35	0,05	45	0,06
Pertes nettes sur placements	16	0,01	–	–
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	3	–
Bénéfice net ajusté	790	0,93	648	0,83

- (3) Les termes flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Au 1^{er} novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Avant le 1^{er} novembre 2014, nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T3 2015	T3 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 878	1 882
Dividendes de Bell Aliant payés à BCE	–	47
Dépenses d'investissement	(927)	(975)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(37)	(31)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(26)	(69)
Coûts liés aux acquisitions payés	33	33
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	–	(53)
Flux de trésorerie disponibles	921	834
<i>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation</i>	<i>848,9</i>	<i>782,1</i>
Flux de trésorerie disponibles par action	1,09	1,06

- (4) Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement, le coût d'acquisition, l'intensité du capital et la distribution du dividende pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, du rapport de gestion du T3 2015 de BCE pour obtenir une définition de ces indicateurs de performance clés.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière pour 2015 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), nos perspectives commerciales, nos objectifs, plans et priorités stratégiques, le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2015, nos plans de déploiement du réseau, y compris, sans s'y limiter, la construction de notre infrastructure Fibe Gigabit ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives

et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 5 novembre 2015 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 novembre 2015. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2015, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales pour 2015, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Une faible croissance économique, basée sur l'estimation la plus récente de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,1 % en 2015;
- une croissance des niveaux d'emploi plus faible que celle de 2014, car le niveau d'investissements des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- des taux d'intérêt demeurant stables pour le reste de 2015, à la suite de la baisse de 25 points de base annoncée par la Banque du Canada en juillet 2015;
- le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil;
- une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents;
- un marché publicitaire relativement stable dans le secteur des médias et des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé;
- des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de la mise en œuvre, en 2013, du code de conduite devant obligatoirement être suivi par les fournisseurs de services vocaux et de données sans fil mobiles de détail au Canada (le Code sur les services sans fil).

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil au Canada et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents;
- le maintien du niveau de concurrence tant dans le marché résidentiel que dans le marché d'affaires;
- le maintien du rythme en ce qui a trait à notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;
- notre capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison d'un nombre plus élevé d'ajouts bruts et de mises à niveau des appareils d'un exercice à l'autre;
- une croissance du PMU combiné et du BAIIA ajusté supérieure à la moyenne au sein du secteur, stimulée par une proportion accrue de la clientèle des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur le réseau 4G LTE et la hausse des tarifs d'accès pour les nouveaux contrats de deux ans;
- l'achèvement du réseau LTE, qui devrait couvrir 98 % de la population canadienne;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de l'entrée en vigueur du Code sur les services sans fil en 2013;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- l'apport des services de télé IP à l'augmentation de la part de marché des services de télé et du service Internet à large bande, et à une baisse d'un exercice à l'autre des pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels, permettant une pénétration accrue des trois produits par foyer;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels, par foyer, générée par l'adoption croissante des trois produits par foyer, l'expiration des offres et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les régions où nous fournissons des services sur fil;
- la stabilité du rythme de la diminution du BAIIA ajusté de l'unité Bell Marchés Affaires d'un exercice à l'autre;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la poursuite de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler le segment d'affaires;

- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande, la croissance prévue de Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- Une diminution du BAIIA ajusté et de la marge d'un exercice à l'autre en raison des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé, ce qui comprend l'augmentation des coûts pour les droits de diffusion dans les sports et les tarifs du marché pour le contenu de la télé spécialisée, l'investissement lié à CraveTV, la hausse des dépenses relatives à la réglementation liée au contenu canadien, l'échéance de certains avantages imposés par le CRTC et la clôture du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale;
- la capacité de procéder à des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques quant à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans;
- le soutien, de façon efficiente, de l'adoption de CraveTV;
- une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2015 :

- un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait s'établir à environ 390 millions \$, au lieu de 370 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 280 millions \$, au lieu de 260 millions \$, et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAIIA ajusté d'environ 110 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 3 425 millions \$;
- une charge d'intérêts nette d'environ 920 millions \$, au lieu de 940 millions \$;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,05 \$, au lieu de 0,04 \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 26 %;
- une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 400 millions \$;
- des impôts en espèces d'environ 750 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 925 millions \$;
- une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres d'environ 125 millions \$ à 225 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 845 millions;
- un dividende annualisé sur les actions ordinaires de 2,60 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 5 novembre 2015, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2015, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2015, dépend essentiellement du rendement de notre entreprise qui, à son tour, est assujéti à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives et les procédures réglementaires, les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès à la technologie de la fibre jusqu'au domicile déployée qui doit être obligatoirement offert aux revendeurs;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur nos résultats financiers et sur nos données opérationnelles;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation des services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein du marché de la distribution des services de télé de Bell Télé et des marchés de Bell Média;
- l'augmentation des coûts au titre de la programmation et l'incapacité de Bell Média à obtenir du contenu de premier plan;
- la variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des rabais sur les combinés;
- la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande de nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci;
- la dépendance considérable de Bell Média à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques, ainsi que de la part d'audience et des cotes d'écoute;
- notre incapacité à protéger nos réseaux, nos systèmes, nos applications, nos centres de données, nos dossiers électroniques et physiques, ainsi que les renseignements qu'ils contiennent, contre les cyberattaques, l'accès ou l'entrée non autorisés et les dommages causés par les incendies, les catastrophes naturelles ou d'autres événements;
- la complexité de notre gamme de produits, de nos plans tarifaires, de nos offres promotionnelles, de nos plateformes technologiques et de nos systèmes de facturation;
- notre incapacité à répondre aux attentes des clients et à élaborer un modèle de prestation de services simple et rapide;
- notre incapacité à mener les activités liées à l'évolution de notre réseau ou à respecter les échéanciers pour la mise à niveau et le déploiement du réseau conformément à nos objectifs en matière d'intensité du capital;
- notre incapacité à supprimer certains services dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficacité opérationnelle;
- notre incapacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services;

- notre incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir, en temps opportun, des systèmes de TI efficaces, ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s’y rapportent;
- notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande de services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil;
- le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement, et les interruptions de travail;
- la volatilité liée à l’obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d’avantages postérieurs à l’emploi;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques en orbite liés aux satellites utilisés par Bell Télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services;
- la qualité de notre réseau et de l’équipement à l’intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être touchés par des défauts de fabrication;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des recours collectifs;
- des modifications défavorables aux lois applicables;
- les niveaux des dépenses d’investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette, et notre incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et mettre en œuvre notre plan d’affaires, de même que notre incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- une gestion inefficace du changement découlant de réorganisations et d’autres initiatives de la société ainsi que notre incapacité à intégrer avec succès les entreprises acquises et les unités d’affaires existantes;
- notre incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d’effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- la violation des droits d’auteur et l’utilisation non autorisée de notre contenu;
- le vol de nos services de télé par satellite de radiodiffusion directe (SRD);
- notre incapacité à réaliser nos impératifs stratégiques ainsi que nos plans de développement des affaires afin de produire les avantages attendus, y compris la poursuite de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts visées, et à élaborer une stratégie d’affaires fructueuse;
- des impôts plus élevés découlant de nouveaux impôts, de la majoration des taux d’imposition ou de modifications apportées aux lois fiscales, et notre incapacité à prévoir l’issue des audits gouvernementaux;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- notre incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d’autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- notre incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- la dépendance de BCE quant à la capacité de ses filiales, de ses partenariats et des autres entités dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution;
- l’impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d’administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- la volatilité des marchés boursiers.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, daté du 5 mars 2015 (inclus dans le rapport annuel 2014 de BCE) ainsi que les rapports de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre 2015 de BCE, datés du 29 avril 2015, du 5 août 2015 et du 4 novembre 2015, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à BCE.ca.

À PROPOS DE BCE

À titre de plus grande entreprise de communications du Canada, BCE fournit un ensemble complet et novateur de services de communications à large bande à des clients résidentiels et d'affaires par l'intermédiaire de Bell Canada et de Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage extérieur et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les chaînes spécialisées les plus regardées au pays. Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca.

L'initiative de Bell « Bell Cause pour la cause » est dédiée à la promotion de la santé mentale au Canada, à la sensibilisation à l'échelle nationale par l'intermédiaire de campagnes de lutte contre la stigmatisation, comme le Grand Tour de Clara pour Bell Cause pour la cause et la Journée Bell Cause pour la cause, et au financement important fourni par Bell pour l'accès aux soins communautaires, la recherche et les initiatives au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
Communications, Bell
514-870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
Relations avec les investisseurs, BCE
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca